

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

Deuxième session

18 septembre - 6 octobre

Discours de présentation des rapports de M. Doudou Diène  
Rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme,  
de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance  
qui y est associée

Genève, Palais des Nations, 18 septembre 2006

Monsieur le Président,  
 Mesdames et Messieurs les délégués  
 et représentants des organisations non gouvernementales

J'ai l'honneur de vous présenter les rapports suivants:

E/CN.4/2006/16	Rapport général
E/CN.4/2006/16/Add.1	Allégations examinées par le Rapporteur spécial
E/CN.4/2006/16/Add.2	Mission au Japon
E/CN.4/2006/16/Add.3	Mission au Brésil
E/CN.4/2006/16/Add.4	Mission en Suisse (note préliminaire)
E/CN.4/2006/17	Rapport sur la situation des populations arabes et musulmanes
E/CN.4/2006/54	Rapport sur les programmes politiques qui incitent à la discrimination raciale ou l'encouragent

Ces rapports confirment le constat que j'avais déjà fait l'année dernière devant la Commission des droits de l'homme, à savoir que la recrudescence des phénomènes et des manifestations de racisme, de discrimination raciale et de xénophobie à travers le monde constituent aujourd'hui la plus grande menace contre la démocratie et le «vivre-ensemble» des sociétés actuelles.

Je souhaiterais attirer l'attention du Conseil sur les tendances lourdes suivantes qui illustrent la gravité de cette situation:

- La montée de la violence raciste et xénophobe découlant du passage à l'acte des groupes d'extrême droite et néo-nazis, confirmée récemment par des assassinats ouvertement racistes en Belgique et dans la Fédération de Russie.
- L'amalgame des facteurs de race, de culture et de religion, qui se traduit, entre autres, par la recrudescence de la diffamation des religions, notamment l'antisémitisme et la christianophobie et plus particulièrement l'islamophobie.
- La légitimation intellectuelle de plus en plus ouverte du racisme, de la discrimination raciale et de la xénophobie tant par des intellectuels reconnus que par des médias influents.

- La banalisation du racisme et de la xénophobie, illustrée tant par la prégnance dans les programmes des partis démocratiques de plateformes politiques racistes et xénophobes des partis d'extrême droite que par la capacité des leaders de ces partis de mettre en application ces plateformes par des alliances de gouvernement qui leur donnent légitimité et légalité.
- La criminalisation et le traitement principalement sécuritaire des questions de l'immigration, de l'asile et du statut des étrangers.
- Les pratiques croissantes de différentes formes de racisme, de discrimination et de xénophobie dans les zones d'entrée, d'accueil et d'attente des pays, notamment dans les aéroports, les ports et les frontières.
- L'aggravation des manifestations de racisme dans le sport, notamment le football, malgré la mobilisation positive des instances sportives internationales.

Je voudrais, dans ce contexte, attirer l'attention du Conseil des droits de l'homme sur les sources profondes suivantes de cette dynamique raciste et xénophobe:

La problématique du multiculturalisme dans la plupart des sociétés actuelles, et notamment sa reconnaissance politique, son respect, sa protection légale et sa promotion sociale, culturelle et éducative, est une des sources profondes de la recrudescence du racisme et de la xénophobie découlant de la résistance non seulement des groupes nationalistes mais également de milieux politiques et intellectuels enfermés dans des constructions identitaires rigides. La question de la discrimination s'articule dans le processus multiculturel autour de deux dimensions majeures. La dimension la plus visible est caractérisée par l'adéquation entre la carte de la marginalisation politique, économique et sociale avec la carte ethnique, raciale ou religieuse d'une société multiculturelle. Mais, en profondeur, l'enjeu identitaire du processus multiculturel est illustré par le combat contre la discrimination sur les terrains de la mémoire, notamment de la rédaction et de l'enseignement de l'histoire et du système de valeurs. Le combat contre le racisme, la discrimination raciale et la xénophobie doit être lié à la construction d'un multiculturalisme démocratique, égalitaire et interactif.

Les manifestations de racisme et de discrimination les plus profondes et les plus durables sont le résultat de constructions intellectuelles dans la longue durée. Leurs racines profondes se trouvent dans des idées, des concepts, des images et des représentations qui, dans des

contextes politiques, idéologiques ou religieux précis, ont postulé l'infériorité culturelle, la diabolisation religieuse et l'inhumanité naturelle de races, ethnies, communautés et peuples entiers. Cette idéologie raciste se renouvelle de manière ouverte et insidieuse dans le discours politique à travers la lecture ethnique des problèmes sociaux, de la pauvreté et du sous-développement.

La crise découlant de la publication des caricatures du Prophète Mahomet par un journal Danois est révélatrice de deux sources profondes de la recrudescence du racisme et de la diffamation des religions: le refus du multiculturalisme et la prégnance des plateformes racistes et xénophobes dans les programmes et pratiques des partis démocratiques.

Ces questions sont aussi traitées en profondeur dans le rapport conjoint que le Conseil a sollicité des Rapporteurs spéciaux sur le racisme et sur la liberté de religion relatif aux incidences de la tendance croissante à la diffamation des religions, à l'incitation à la haine raciale et religieuse et aux manifestations récentes de ce phénomène, en particulier sur le paragraphe 2 de l'article 2 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Ce rapport sera porté à l'attention du Conseil dans les jours suivants.

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

Je voudrais maintenant vous informer de mes visites au Japon, au Brésil, en Suisse et en Fédération de Russie. Je remercie ces pays, qui ont accepté et facilité ma visite.

**Au Japon**, que j'ai visité en juillet 2005, j'ai constaté que le pays est marqué par la réalité du racisme et de la xénophobie découlant tant des héritages historiques de sa société que de ses relations avec les pays voisins ainsi que de l'insularité de sa population. Cette réalité, dont les manifestations sont principalement d'ordre social et économique, mais aussi d'ordre politique, culturel et historique, touchent trois catégories de victimes: les minorités nationales (Burakumin, Aïnous et les habitants d'Okinawa), les descendants de personnes originaires d'anciennes colonies japonaises (Coréens et Chinois), les étrangers et les travailleurs migrants. Parmi les principales recommandations aux autorités japonaises, je souhaite souligner: la nécessité de la reconnaissance de l'existence de la discrimination raciale et